



Une aumône ne diminue en rien une richesse, Allah n'accorde que plus de dignité à un serviteur qui pardonne et nul ne fait preuve d'humilité pour Allah sans qu'Allah, Exalté soit-Il, n'élève son rang.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Une aumône ne diminue en rien une richesse, Allah n'accorde que plus de dignité à un serviteur qui pardonne et nul ne fait preuve d'humilité pour Allah sans qu'Allah, Exalté soit-Il, n'élève son rang. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

« Une aumône ne diminue en rien une richesse » signifie que lorsqu'une aumône est faite, elle ne diminue en rien la richesse. Bien au contraire, elle l'augmente, la bénit et repousse ce qui peut la dilapider. En effet, l'augmentation de la richesse peut résulter du fait qu'Allah ouvre les portes de la subsistance au serviteur quantitativement, ou dans le fait qu'Il descende la bénédiction dans ses biens, les augmentant proportionnellement à l'aumône qu'il a effectuée. « Allah n'accorde que plus de dignité à un serviteur qui pardonne » : celui qui est connu pour pardonner et abandonner les reproches et la réprimande sera estimé, aura une place immense dans le cœur des gens, sa gloire et sa générosité augmenteront et il sera élevé aussi bien dans ce bas monde que dans l'au-delà. « Et nul ne fait preuve d'humilité pour Allah sans qu'Allah, Exalté soit-Il, n'élève son rang » : celui qui fait preuve d'humilité pour Allah, qui se brise devant Lui, se comporte de manière douce envers les créatures et manifeste sa sérénité devant les musulmans s'ornera des caractères d'une personne élevée dans cette vie d'ici-bas, aimée dans le cœur des gens et qui atteindra une haute place au Paradis.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5512>

